

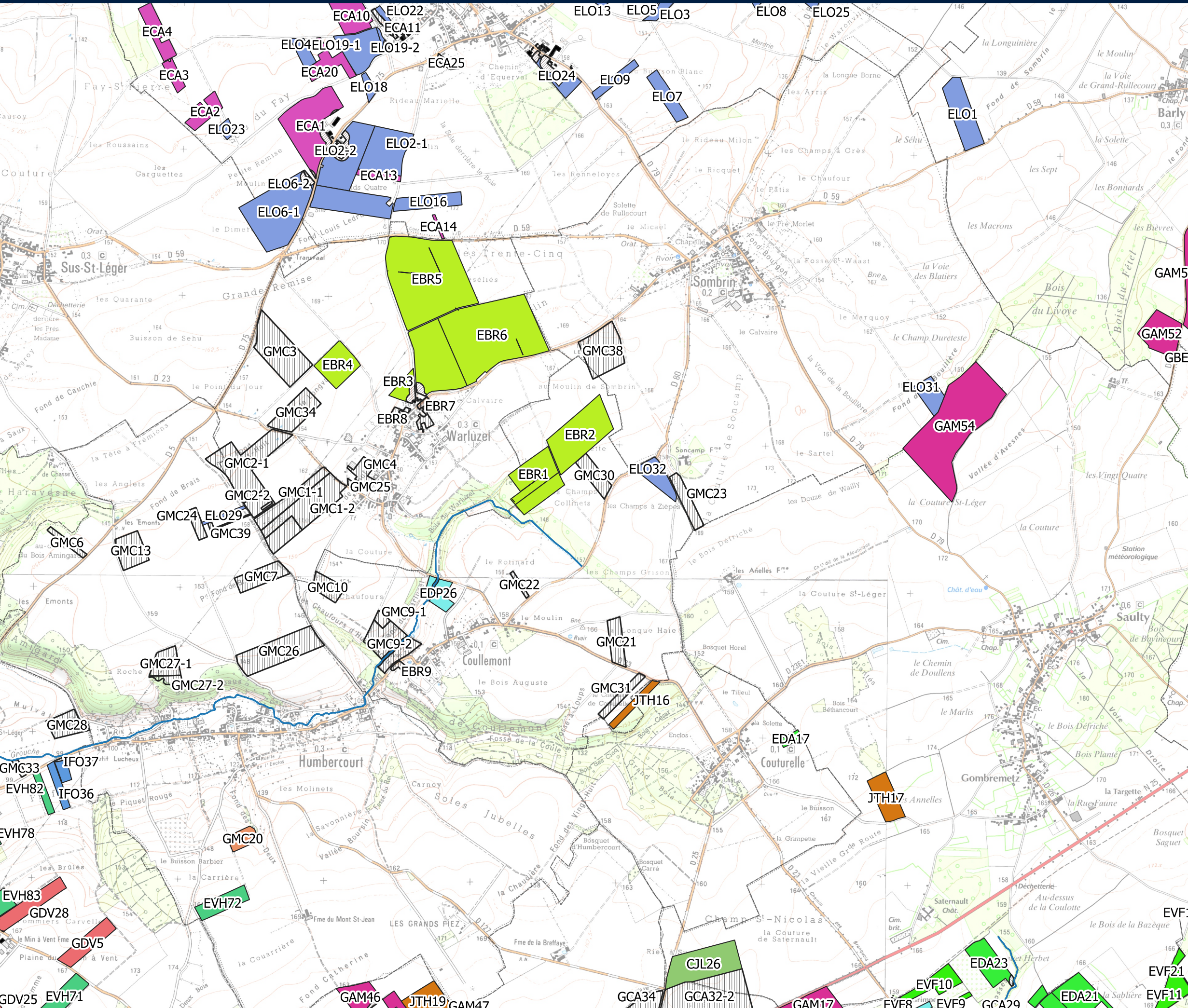
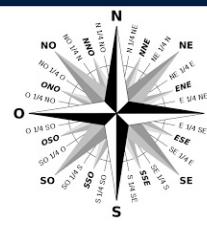
Légende

- Éléments d'exclusion**
- Habitation ou local habituellement occupé par un tiers
 - Terrain de sport
 - Cours d'eau
 - Captages d'eau potable
- Périmètre de protection de captage**
- Périmètre rapproché
 - Périmètre éloigné
- Exclusions**
- 50 m liés aux habitats et local tiers
 - Exclusion liée aux terrains de sport
 - 35 m liés aux cours d'eau
 - 50 m liés aux points de prélèvement
 - Exclusion liée aux périmètres de protection de captage
 - Exclusion liée à l'exploitant
- Limites administratives**
- Communes

1:25000

Scan 251®
Réalisation : STUDEIS 2021





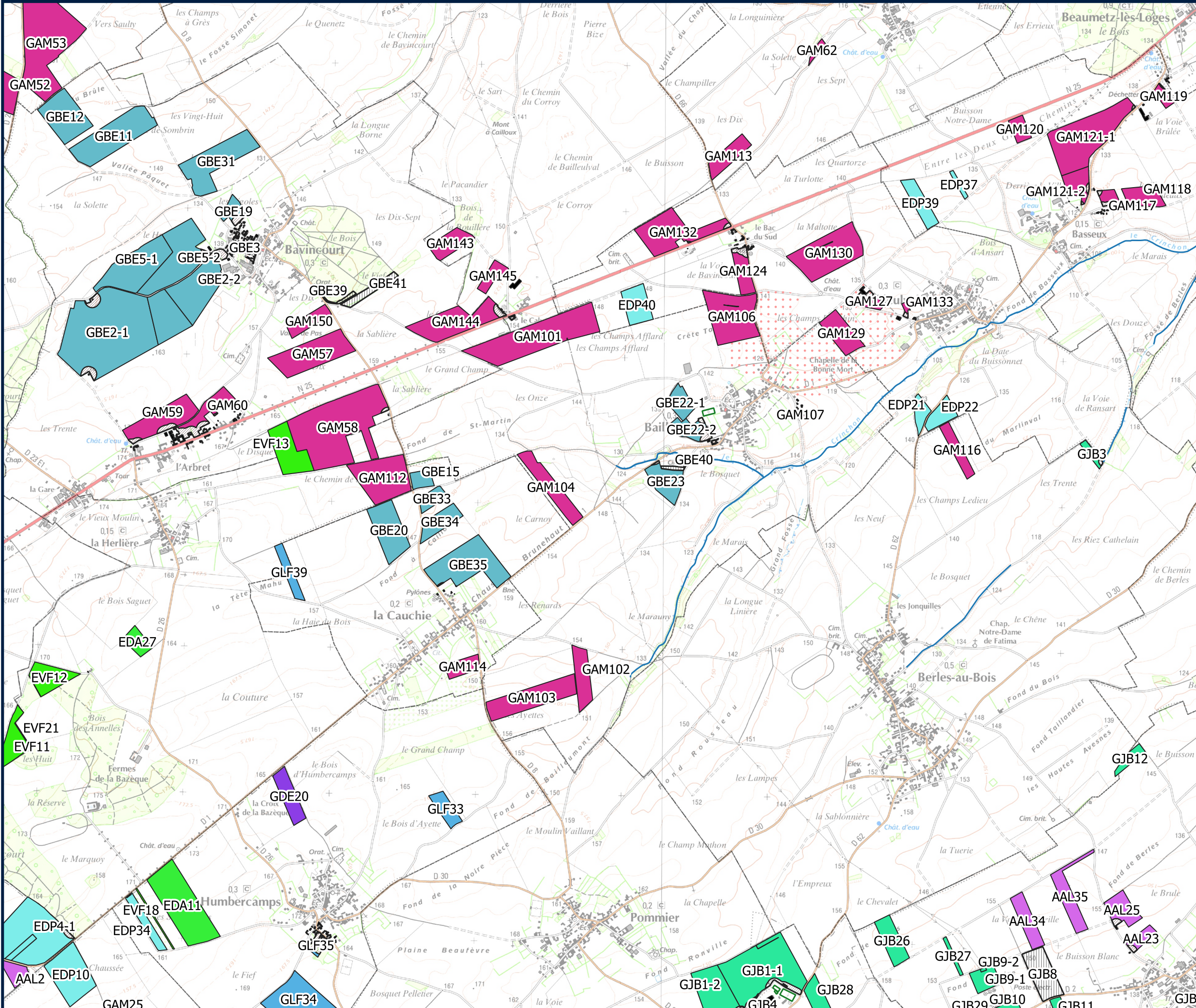
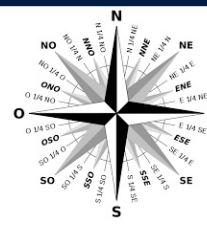
Légende

- Éléments d'exclusion**
- Habitation ou local habituellement occupé par un tiers
 - Terrain de sport
 - Cours d'eau
 - Captages d'eau potable
- Périmètre de protection de captage**
- Périmètre rapproché
 - Périmètre éloigné
- Exclusions**
- 50 m liés aux habitats et local tiers
 - Exclusion liée aux terrains de sport
 - 35 m liés aux cours d'eau
 - 50 m liés aux points de prélèvement
 - Exclusion liée aux périmètres de protection de captage
 - Exclusion liée à l'exploitant
- Limites administratives**
- Communes

1:25000

Scan 251®
Réalisation : STUDEIS 2021





Légende

- Éléments d'exclusion**
- Habitation ou local habituellement occupé par un tiers
 - Terrain de sport
 - Cours d'eau
 - Captages d'eau potable
- Périmètre de protection de captage**
- Périmètre rapproché
 - Périmètre éloigné
- Exclusions**
- 50 m liés aux habitats et local tiers
 - Exclusion liée aux terrains de sport
 - 35 m liés aux cours d'eau
 - 50 m liés aux points de prélèvement
 - Exclusion liée aux périmètres de protection de captage
 - Exclusion liée à l'exploitant
- Limites administratives**
- Communes

1:25000

Scan 251®

Réalisation : STUDEIS 2021

